

## Procès-verbal de la réunion du Bureau du 3 février 2012

Fédération Française du Sport Adapté  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971  
N° de dossier 71/956  
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

\*\*\*\*\*

Les membres du bureau de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 9 rue Jean Daudin, 75015 Paris, se sont réunis en bureau le vendredi 3 février 2012, au siège fédéral, à 9 heures, sur convocation écrite du président en date du 25 janvier 2012, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

### Etaient présents :

Yves FOUCAULT	Président
Henri MIAU	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Jacques ROUSSEL	Secrétaire général adjoint, médecin fédéral national
Marc TRUFFAUT	Vice Président délégué au sport
Michel PONCHAUT	Vice Président délégué à la communication

### Excusé :

Roy COMPTE	Vice Président formation, études, recherche
------------	---

### Participaient à la séance

Michel CHOPINAUD	Directeur général et Directeur Technique National
------------------	---

En préambule à la réunion, le président souhaite faire passer un message général sur la nécessité de maintenir jusqu'au bout de la mandature un état d'esprit de solidarité entre tous les membres du bureau et du comité directeur. Il met en garde l'ensemble des élus sur une certaine tendance à tenir des propos sur le fonctionnement de nos instances, rapportés aux personnels du siège, qui pourraient apparaître comme signe de division du groupe.

### **1- Assemblée Générale d'Angoulême:**

Henri Miau présente le document programme pour la journée du vendredi (forum, CNC des sportifs, réunion des présidents de régions, remise des trophées) et de l'assemblée générale elle-même.

Ces documents sont **validés**.

### **2- Mise à jour de certaines commissions :**

Quelques modifications sont apportées sur les listes, notamment dans la composition des commissions médicale, activités motrices, escrime, rugby, judo, football.

### **Le bureau valide les documents ainsi mis à jour.**

- Le Bureau rappelle le principe adopté depuis le début de la mandature : les élus du comité directeur ne font pas partie des commissions sportives. En revanche, ils sont chargés de suivre une ou plusieurs disciplines (dont les conventions avec les fédérations concernées) dans le cadre des « triplettes » mises en place, constituées de l'élu, du DSF et d'un cadre technique FFSA.
- Chaque commission sportive est animée par le DSF. Lors d'un renouvellement de DSF, c'est à lui que revient la responsabilité de choisir son équipe qui constitue sa commission. Dans certaines disciplines, il y a actuellement des changements de DSF.

- Suite à l'appel effectué par le SG auprès des ligues pour désigner un référent Haut Niveau dans chaque région, il n'y a pas eu de réponse, hormis la Champagne Ardennes. La FFSA n'a sans doute pas assez expliqué le rôle assigné à ce correspondant. Marc Truffaut et Michel Chopinaud préciseront à l'AG d'Angoulême que les référents désignés par les ligues devront connaître l'organisation générale du HN de la FFSA et auront un rôle de liaison avec la DTN et d'information, au niveau local dans leur région, des éléments liés au fonctionnement du HN à la FFSA.

### **3- Validation du projet Licences à présenter à l'AG d'Angoulême pour les deux saisons sportives à venir :**

Le président informe le bureau que la FSA a enregistré à ce jour 35 415 licenciés, soit 4 000 de plus qu'à la même date que l'an passé.

Marc Truffaut commente un document qu'il a préparé pour le prochain comité directeur sur le projet de simplification du dispositif licences qui sera présenté à l'AG d'Angoulême pour les deux années à venir.

### **4- Affiliations :**

Le bureau se prononce sur les demandes d'affiliations suivantes.

- Est affiliée :

93/15 Asso Sport Toi Bien 93, 93350 Le Bourget

- Sont affiliés, sous réserve de compléter leur dossier :

13/41 Asso Point Sud 13014 Marseille

37/23 Asso Sport Les Vallées, 37230 Luynes

49/25 Asso Dojo de la Moine, 49230 Monfaucon sur Moine

49/26 Club sport Allonnais, 49390 La Breille les Pins

60/28 Oise Sport Adapté, 60400 Morlincourt

95/19 Tennis club La Chataigneraie, 95230 St Leu la Forêt

### **5- Réalité du Haut Niveau à la FFSA et ses conséquences dans la relation avec les parents :**

Faisant suite à un événement relatif à la sélection d'une sportive de haut niveau, le président souhaite un début de réflexion sur l'attitude de la fédération, confronté inéluctablement à une gestion parfois difficile de ces cas, comme les autres fédérations la rencontre habituellement. Certains parents peuvent être amenés à contester la sélection de leur enfant par le DTN ou les décisions de la fédé, liées au sport de Haut Niveau, qui les concernent.

Le DTN estime :

- qu'il conviendra d'être extrêmement vigilant sur les critères de sélection pour ne pas laisser place aux éventuels litiges.
- Qu'il sera nécessaire de donner la possibilité aux familles qui le souhaitent de suivre, à leurs frais, leurs enfants sélectionnés en équipes de France, sous réserves de bien leur préciser que ces familles ne pourront pas faire partie de la délégation de l'équipe de France ni participer à sa vie quotidienne
- Qu'il y a donc une réflexion à conduire à la fédération sur la création d'un « club de supporters » réservé aux parents (le père ou la mère du sportif) si certains sportifs nécessitent un accompagnement plus spécifique. Ce thème pourrait rejoindre le « programme pour les familles » déjà organisé à SOF. Pourquoi ne pas créer, avec SOF, ce club des supporters ou de familles ?

### **6- Constats et échanges en communs sur les deux rapports d'audit reçus par le président (IDMA - Mr Haïk et Mme Amant) :**

Le président souhaite avoir l'avis des membres du bureau sur les deux rapports qui font suite aux audits effectués parallèlement par Mr Haïk et Mme Amant.

Les différents membres du bureau expriment leurs points de vue sur les conclusions liées à ces rapports qui semblent assez concordants.

- Le rapport de M. Haïk est plus centré sur la gouvernance de la fédération, objet de sa lettre de mission. Il insiste en particulier dans ses conclusions sur :
  - la structuration simple et évolutive d'un futur bureau, avec des missions et feuilles de routes avec objectifs attribués à ses membres
  - la nécessité de faire systématiquement voter les décisions au comité directeur pour engager individuellement les membres dans les décisions fédérales
  - l'obligation, pour les membres du comité directeur d'adopter une « charte des administrateurs ». Ce document, signé, développerait davantage de solidarité dans les décisions, de responsabilité pour assumer des missions nationales
  - le retour sur la limite d'âge fixée à 66 pour devenir président, en référence à ce qui se pratique CNOSF.
  - La nécessité de mieux formaliser le projet fédéral
  - L'accent sur la notion de générosité, l'aide aux familles
  - Le changement de nom de la fédération autour du concept de « Défi » avec une déclinaison dans les différents domaines de la fédération
  - L'utilité d'avoir une « association des anciens de la FFSA » et d'accorder une bourse d'étude pour fidéliser certains collaborateurs de la FSA

Les membres du bureau regrettent que la version allégée du document (power point) qu'ils ont reçus ne corresponde pas à une analyse complète attendue, suite à la mission confiée. Un dernier retour plus argumenté devrait répondre aux attentes.

- Le rapport de Mme Amant est plus centré sur la stratégie de communication de la fédération, objet de sa lettre de mission. Il insiste en particulier sur un positionnement de la fédération sur trois axes de communication :
  - Assumer pleinement la prépondérance du rôle social de la FFSA et prendre le leadership sur certains sujets
  - Sortir de sa zone de confort et devenir un fervent avocat de la cause du handicap mental et psychique
  - Adopter un ton offensif et revendicateur à partir des valeurs de la FFSA : générosité, solidarité, justice sociale, défi, combat, expérience, expertise, savoir-faire

Il donne quelques recommandations sur la stratégie de communication autour des axes suivants :

- Développer une véritable plateforme de marque (changer de logo, de nom,...)
- Faire des présidents de ligues et comités les VPR de la FFSA et les associer à la communication fédérale
- Faire du site Internet et des réseaux sociaux le 1<sup>er</sup> vecteur de communication fédérale
- Accroître le profiling de la fédération (formation aux médias, réseau de journalistes, présence sur les salons, multiplier les prises de paroles,...)
- Développer des partenariats médias et accroître la visibilité des événements

Certains membres du bureau regrettent l'illustration de son analyse par des citations de propos tenus par des personnes interrogées. Aucune identité n'est dévoilée ; cependant quelques confusions sur les titres de ces personnes peuvent nuire à la bonne compréhension du texte et à l'analyse du rapport.

Après un débat sur les deux rapports, les membres du bureau estiment qu'il semble désormais nécessaire que les deux auditeurs qui ont rédigé leurs rapports fassent une présentation orale de leur travail aux membres du comité directeur.

L'année 2012 devra être consacrée à ré-écrire un projet fédéral, rédiger une stratégie fédérale de communication, une charte des administrateurs des contenus de formation des élus nationaux, régionaux et départementaux.

**Proposition de décision :**

- Rédiger d'ici à fin novembre 2012 la « charte des élus » : H Miau, Y Foucault, M Chopinaud y travailleront. Ce document sera envoyé aux candidats à l'élection fédérale 2013.
- Ecrire d'ici fin 2012 les contenus d'une formation des élus fédéraux à mettre en place (M Chopinaud, H Miau, R Compte, P Bidot)
- Travailler à la rédaction d'un projet associatif de la FFSA, à partir de la structure déjà rédigée par Roy Compte et des réflexions entamées par le groupe de travail animé par C Fayolet (R Compte, Y Foucault, H Miau, M Truffaut, Catherine Fayolet, Jean Claude Wach). Le document devra être prêt pour fin novembre 2012
- Travailler à la rédaction d'une stratégie fédérale de Communication ( M Ponchaut, J P Moncoudiol, Colette Feron Grenouilleau) pour fin novembre 2012

## **7- Questions Diverses :**

### **– Point sur le groupe de liaison FFSA - SOF du 26 janvier**

Henri Miau fait un compte rendu de la première réunion du groupe de liaison SOF-FFSA qui s'est tenu le 26 janvier, sur l'état d'esprit général qui a présidé aux échanges. SOF propose d'inclure dans les délégations SOF qui participent à des rencontres internationales des sportifs de la FFSA. Après échanges entre les membres du bureau, il est proposé la décision suivante :

### **Proposition de décision :**

**Dans les délégations SOF pour des rencontres sportives à l'étranger, la FFSA ne proposera pas de sportifs inscrits sur la liste du haut niveau. Le DTN proposera à SOF les champions de France Division 1 et les champions fédéraux D2 et D3**

### **– Point sur la rencontre avec les représentants du groupe Allianz, assureur de la FFSA**

Henri Miau et Michel Chopinaud rendent compte de la réunion qu'ils ont eue avec les représentants du cabinet d'assurance, basé à Toulouse, chargé d'assurer la FFSA.

Des précisions ont été apportées sur :

- La nécessité de donner de bonnes informations aux clubs FFSA sur la garantie en responsabilité civile liée aux APS et de contrôler avec précision les attestations de garantie RC adressées par les clubs qui ne choisissent pas la garantie de l'assureur fédéral Allianz.
- les deux disciplines exclues du champ de la garantie en responsabilité civile, le rafting et la spéléologie. Une information sera faite prochainement à tous les CD CR et clubs.
- La garantie Mondial Assistance qui permet le rapatriement des personnes pour tout accident intervenu au delà des 25km du club assuré.
- La nécessité d'immatriculer la FFSA à l'ORIAS, organisme qui assure les intermédiaires et mandataires d'assurance, ce qu'est toute fédération en proposant et « vendant », pour le compte d'Allianz, les assurances « RC et individuelle accident »

### **– Réunion des délégués handicap des fédérations sportives au CREPS de Bourges**

Le président rapporte quelques échanges tenus avec un représentant du Ministère des Sports lors de la réunion des délégués handicap des fédérations ordinaires qui s'est tenu dernièrement à Bourges. Le ministère réfléchit actuellement à une remise en cause du concept de « délégation » accordées aux fédérations. Certaines fédérations comme celle d'Equitation ou d'Aviron ont déjà demandé de bénéficier d'une délégation totale pour la pratique de leur discipline par les personnes handicapées. Elles pourraient éventuellement « subdéléguer » à la FFSA et à la FF Handisport la partie « conseil et expertise », peut-être aussi l'organisation des championnats de France SA ou Handisport de leur discipline. Ces évolutions sont à prendre en compte par le SA qui doit être vigilant et défendre sa mission en gardant au moins un rôle majeur dans l'organisation des championnats départementaux, régionaux et de France, en lien avec la fédération délégataire et ses instances déconcentrées.

Liée à cette évolution, une réforme du CPSF pourrait également être entreprise, le comité faisant une place aux fédérations ordinaires concernées par les sports paralympiques qui entreraient dans son organisation.

– **Groupe de liaison FFSA-UNAPEI**

Le président souhaite avoir des informations sur le fonctionnement du groupe de liaison Unapei-FFSA. J C Wach souligne que des liens sont désormais établis, un bel article de 6 pages sur le Sport Adapté est paru dans le dernier numéro de « Vivre Ensemble ». Une prochaine réunion du groupe est prévue avant l'AG de la FFSA.

La séance est levée à 16h.

Yves FOUCAULT  
Président

Henri MIAU  
Secrétaire Général

**RELEVÉ DE PROPOSITIONS DE DECISIONS DU BUREAU DU 3 février 2012  
A SOUMETTRE AU COMITÉ DIRECTEUR SUIVANT :**

<p><b>Projet fédéral :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger d'ici à fin novembre 2012 la « <b>charte des élus</b> » : ce document sera envoyé aux candidats à l'élection fédérale 2013.</li> <li>- Ecrire d'ici fin 2012 les <b>contenus d'une formation des élus</b> fédéraux à mettre en place</li> <li>- Travailler à la <b>rédaction d'un projet associatif de la FFSA</b>, à partir de la structure déjà rédigée par Roy Compte. Le document devra être prêt pour fin novembre 2012</li> <li>- Travailler à la <b>rédaction d'une stratégie fédérale de Communication</b> (pour fin novembre 2012)</li> </ul>	<p><b>Y Foucault, H Miau, R Compte M Chopinaud</b></p> <p><b>H Miau, Roy Compte, M Chopinaud, P Bidot</b></p> <p><b>R Compte, Y Foucault, H Miau, M Truffaut, J C Wach, C Fayollet</b></p> <p><b>M Ponchaut, J P Moncoudiol, Colette Feron</b></p>
<p><b>Choix des sportifs FFSA pour les délégations SOF :</b> Dans les délégations SOF pour des rencontres sportives à l'étranger, la FFSA ne proposera pas de sportifs inscrits sur la liste du haut niveau. Le DTN proposera à SOF les champions de France Division 1 et les champions fédéraux D2 et D3</p>	<p><b>M Chopinaud</b></p>